



Commission équi-handi 2013-2014

PV du 09/01/2014 :

Présents : Christian Paulevé, Yannick Bourglan, Aurélie Béghin, Jacky Guyon, Nancy Guyon, Nadine Fraszczak, Emmanuelle Véra, Ludivine Artigau, France Bajenoff.

Excusée : Emeline Sansone, Bénédicte Berthelot.

*Débriefing de la journée : cheval et handicap du 9 janvier 14 :

Bilan positif ! Durant cette journée très intense (voir compte rendu), L'IME des Parons a accueilli comme il se doit plus de 45 personnes. (BE, Educateurs spécialisés, Equicien, Equithérapeute, Parents, Cavaliers en situation de handicap, dirigeant de structure équestre, infirmière, Psychomotricien, Bapaat, Responsable au conseil général du SDPH, Président du CNTE...). Une autre journée réservée à l'handicap social et à l'équitation d'extérieur est programmée le 12 mai 2014 (lieu à définir).

*Planning BFEEH 2014 :

Dernière ligne droite, fin des inscriptions le lundi 20 janvier 2014.

- 3 et 4 février → module général
- 10 et 11 mars → module mental
- 24 et 25 mars → module moteur et sensoriel
- 14 avril → aide au montage des dossiers pour la certification
- 16 juin → examen du BFEEH

Le lieu de ces journées de stages sera le centre équestre du Pilon à Manosque, mais celui-ci risque de changer suivant la situation géographique des candidats qui viennent plutôt du 84 et du 13. Les horaires sont : 9h/12h et 13h30/17h.

*Rencontres sportives :

La commission accueille de nouveaux membres qui se situent dans le 84. Aurélie Béghin leur demande de s'occuper de ce département en recensant les clubs et structures équestres qui reçoivent un public en situation de handicap et

qui souhaiteraient participer et/ou recevoir lors de nos challenges organisés par le CRE provence afin d'étendre nos actions sur les autres départements en dehors du 13. Nous recherchons toute personne du 04 et 05 motivés pour prendre le relais sur ces départements !

Un calendrier est établi.

--Les concours officiels proposant des épreuves para-équestres (cso et dressage) :

- 9 mars dressage aux Collets Rouges à Vitrolles
- 23 mars dressage au Mas de Combe à Miramas
- 13 avril cso au Mas de Combe à Miramas
- 29 mai cso au Mas de Combe à Miramas

Si vous souhaitez programmer ce genre d'épreuves contactez Aurélie B. Afin d'établir un calendrier plus précis et plus complet !

--Les concours officiels proposant des épreuves adaptées durant la journée :

- 6 avril attelage et équifun aux écuries de saint Jean à Caseneuve (contact Mme Véra : emmanuelle.vera@free.fr)
- 27 avril trec monté et attelé aux écuries de l'Aiguillon à Villelaure (contact Mr Guyon : provencetrec@wanadoo.fr)
- 4 mai spectacle équestres à l'IME des Parons à Aix en Provence (contact Mme Schmit : elodie.schmit@sfr.fr)
- 4 mai attelage aux écuries de saint Jean à Caseneuve (contact Mme Véra : emmanuelle.vera@free.fr)
- 11 mai endurance cso au Mas de Combe à Miramas

--Les challenges inter-foyers et individuels organisés par le CRE :

- Une date sera prévue en avril à l'IME des Parons (équifun).
- Une date sera prévue en mai Deven à Istres (PG ou équifun).
- Le 6 juin au Mas de Combe à Miramas (PG).

***Compétitions :**

Nous rappelons que seules les disciplines CSO et dressage sont reconnues officiellement par la FFE. Pour les autres concours ce sont les organisateurs qui intègrent des épreuves « adaptées » au sein de leur officiel. Il suffit de les contacter pour ouvrir une session.

Nous recherchons des personnes intéressées par l'organisation d'épreuves para-équestres ou autres (contact : Aurélie Béghin 06.66.61.30.87).

Pour toutes ces disciplines « hors para-équestres », les règlements « adaptés » se rapprochant le plus du règlement imposé par la FFE seront établis.

Nous organisons le 6 février à 20h aux écuries de l'Aiguillon à Villelaure une réunion entre enseignants afin de mettre en place un règlement « équi-handi »

pour le TREC monté et attelé. Contact : Mr Guyon Jacky : provencetrec@wanadoo.fr

Quelques points importants sont soulevés :

- Réussir à promouvoir les autres disciplines pour quelles deviennent aussi « para-équestres » et soient reconnues par la FFE.
- Lors des épreuves « équi-handi » qui se déroulent au sein des concours officiels l'achat de la licence fédérale est obligatoire mais cela « freinent » nos cavaliers pour des raisons budgétaires (une licence à 25 ou 36€ pour un ou deux concours dans l'année) !
- Certains de nos cavaliers résidant en foyer possèdent une licence pour la FFSA (fédération française du sport adapté → exclusif mental) ou handisport (exclusif moteur et sensoriel). Elles permettent l'accès à plusieurs sports.
- Christian Paulevé nous parle de partenariat avec ses entités afin que ces licences soient valides lors de compétitions FFE et assurent aussi bien l'organisateur en cas de problèmes que le cavalier. Ainsi il n'y aurait plus cet achat de double licence !

***Cheval passion :**

Pas d'intervention de notre part mais le CRE tiendra un stand avec des flyers sur notre commission équi-handi.

***Prochaines dates importantes :**

- Forum handicap organisé par le CRE côte d'azur le lundi 10 février à Mandelieu.
- Commission équi-handi le lundi 17 mars à 20h sur Mazan (84)
- Forum cheval et handicap « handicap social et équitation d'extérieur » le 12 mai (lieu à définir).